



Charte du « Collectif Ultras Paris »

Je soussigné(e) Monsieur, Madame, Mademoiselle (1) (*) (*) m'engage à respecter chacune des règles de bonne conduite citées par la présente charte afin de ne pas porter de préjudice moral ou matériel au **Collectif Ultras Paris** sous peine d'exclusion.

1. Je m'engage à avoir un comportement exemplaire lorsque je m'exprime sur le Collectif Ultras Paris et ses membres.
2. Je m'engage à ne pas m'exprimer au nom du Collectif Ultras Paris et d'énoncer les faits privés provenant de celui-ci sur les divers sites et forums Internet liés au monde du football en général, ainsi que dans l'ensemble de la presse à moins d'avoir obtenu l'accord au préalable de l'un des membres du Bureau.
3. Je m'engage à ne pas avoir de comportement violent, aussi bien verbal que physique, lorsque je participe aux actions et réunions menées par l'association.
4. Je m'engage à ne pas avoir de comportement discriminatoire, insultant, sexiste, homophobe et à caractère raciste sous peine d'exclusion immédiate.
5. Je m'engage à adopter un comportement apolitique de manière à ne pas nuire au Collectif Ultras Paris.
6. Je m'engage à défendre les valeurs du Collectif Ultras Paris sans entacher celles-ci, et à en être un digne représentant, y compris sur les réseaux sociaux.
7. Je m'engage à ne pas créer ou distribuer du matériel représentant le Collectif Ultras Paris sans l'accord du bureau de l'association.
8. Je m'engage à être en règle financièrement vis-à-vis du Collectif Ultras Paris, sous peine de voir mon adhésion suspendue provisoirement ou définitivement en cas de non versement de la somme due.
9. Je m'engage à accepter, en cas de manquement au respect de cette présente charte, la décision de notification d'avertissement(s) voir d'exclusion du Collectif Ultras Paris de la part du bureau de l'association.
10. Je m'engage à être majeur et en mesure de justifier mon identité le jour de mon adhésion.
11. Je m'engage à ne pas revendre mon matériel/vêtements du Collectif Ultras Paris que j'ai pu acquérir en tant que membre de l'association.
12. Je m'engage à ne pas revendre de places à un membre du Collectif Ultras Paris à un prix supérieur au prix d'achat.
13. Le CUP proscrit l'utilisation de "bombas" (ou petard) de part leur dangerosité et le fait qu'elle n'apporte rien à l'animation en tribune.
14. Nous vous demandons de vous mettre sur le béton et plus sur les sièges lors des match pour faciliter l'animation et stopper la casse des sieges

Fait à (*), le (*)

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

(*) Information obligatoire

(1) Rayer la ou les mention(s) inutile(s)